ZONE OUEST
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY SUR GLACE

CLUB ……*ANGERS*……

Saison 2026 – 2027

EQUIPE : *U15 ANGERS A*

Liste Gardien et Joueurs BLOQUES

	NOM - prénom	Année	N° licence
1	BARBOSA ELIAZ	2012	259724
2	BOUVET ENZO	2012	259398
3	CAILLEAU LOUIS	2012	264111
4	ELISABETH ARTHUR	2012	264100
5	FOULIARD JULES	2012	264381
6	JACQUIER LUBIN	2012	259883
7	LANCIGU SACHA	2012	257424
8	LAVIGNE LUCAS	2012	271888
9	MAIRAND NOÉ	2012	260011
10	OGEREAU RAPHAËL	2012	261646
11	XING LOUKA	2012	264114

Article du RAS : 11.6.7.2. Listes de joueurs affectés

Un club, ou une entente, qui engage deux équipes dans une même catégorie d'âge, est tenu de fournir à la zone compétente pour les U15, U17 Excellence, U20 Excellence, avant le premier match de championnat de l'équipe première de la saison en cours, la liste et les numéros de licence d'un minimum :
- de 11 joueurs opérant exclusivement dans l'équipe première pour les équipes U15, U17 Excellence et U20 Excellence.
Cette liste de joueurs est dite « liste bloquée ». Elle ne peut faire l'objet de modification ultérieure après avoir été déposée à la zone compétente. Elle comprend obligatoirement le gardien de but titulaire, qui est par ailleurs le seul gardien à pouvoir figurer sur cette liste bloquée initiale.